



Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 25 juillet 2025 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 11/07/2025.

2. Achat mobilier de bureau - Budget extraordinaire - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de mobilier, à savoir 25 sièges de bureau ergonomique, 6 bureaux classiques L 180 cm, 5 caissons à 3 tiroirs, 14 grandes armoires à volets, 4 petites armoires à volets, 6 tables de réfectoire, sur base de l'accord-cadre 2025-003 "Achat mobilier de bureau" à la société SRL BERHIN-MAGUIN, Avenue Prince de Liège, 205 à 5100 Jambes pour le montant d'offre de € 15.994,00 HTVA ou € 19.352,74 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/741-98.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT

Le Président
Antonin COLLINET